

LE syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

INFORMATIONS - N°1

FOIX, le 9 octobre 2009

UNE FUSION REUSSIE

L'Assemblée Générale commune des deux anciennes sections du SGI FO et du SNST FO s'est tenue le 6 octobre 2009 à la Mairie de MONTGAILHARD, afin de constituer la nouvelle section de l'Ariège du syndicat FO DGFIP.

Après les traditionnels rapports d'activités et financiers des deux sections et avant de débattre sur une motion revendicative jointe en annexe, le comité départemental a été constitué et il a désigné son bureau :

Secrétaire Départemental : Jean - Paul BERTRAND

Secrétaire Adjointe : Françoise LLUSCA

Trésorier : Jean - Claude TACHON

Trésorière adjointe : Nadine ALLEGRA

Les autres membres du comité sont : Joël ARAGOU, Pierre BONZOM, Jacques ESCANDE, Hélène ESQUIROL, Betty GONZALEZ, Anita LAVIGNE, Nadine METGE, Brigitte OLYNYK, Elisabeth PICAUT, Brigitte SANS.

La commission de contrôle a également été élue : il s'agit d'Ibéria GAUTIER et de Michèle LASSERRE.

Nous voici donc prêt pour affronter ensemble les évolutions de nos services et les prochaines échéances.

SYNDICAT

BULLETIN D'ADHESION



NOM : PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :
déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE** de la DGFIP

Fait à le

(signature)

→ 66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu



Montgailhard, le 6 octobre 2009

MOTION REVENDICATIVE

Regroupant les sections départementales FO TRÉSOR et FO IMPÔTS de l'Ariège, notre syndicat poursuivra sa lutte :

- Pour défendre les agents de l'Ariège confrontés quotidiennement aux aberrations d'une fusion dont le seul objectif est la suppression massive d'emplois.
- Pour préserver un réseau de proximité largement justifié par la configuration géographique de notre département.
- Pour garantir les missions et un service public de qualité au sein de la DGFIP.
- Pour dénoncer les conditions de travail des agents qui se dégradent un peu plus chaque jour du fait des suppressions d'emplois et des restructurations.

Nos représentants porteront aussi les revendications suivantes adoptées à l'unanimité le 03 Avril dernier, lors du Congrès National Constitutif de FO DGFIP :

- L'arrêt de la R.G.P.P. et de son corollaire : la mobilité forcée.
- Le maintien de toutes les missions exercées dans un cadre parfaitement défini et pérenne.
- L'arrêt des suppressions d'emplois.
- Le maintien des principes de séparation des fonctions entre l'ordonnateur et le comptable, afin de maintenir un contrôle efficient de l'ensemble des collectivités, hôpitaux et établissements publics locaux, dans un souci de bonne gestion des deniers publics.
- Le maintien d'un réseau de proximité adapté à l'attente des citoyens et des collectivités.
- Des applications informatiques fiables et performantes.
- Des moyens matériels adaptés aux exigences du public et des agents.
- Un recensement réel des tâches devant aboutir à la création des emplois statutaires, nécessaires à l'exercice des missions.

Pour porter « Haut et Fort » ces revendications

Le syndicat FO DGFIP appelle les agents de la DGFIP à rejoindre le syndicat libre et indépendant « FORCE OUVRIERE »